

NOS CONSTATATIONS

Aux abus traditionnels qui existent depuis la naissance du métier de banquier, s'ajoutent ceux générés par un usage abusif des lois nouvelles qui renforcent leur position dominante.

Un banquier peut causer un grave préjudice en une seconde, alors que plusieurs mois, voire quelques années seront nécessaires pour obtenir réparation. Et lorsqu'elle est obtenue elle est très en dessous du préjudice subi, comme s'il y avait une protection particulière pour cette profession.

C'est pour cette raison que l'action judiciaire ne nous semble pas prioritaire. La médiatisation est devenue une de nos armes redoutées car elle permet de porter à la connaissance de tous les excès dont sont capables les établissements financiers.

Il faut que cesse la conspiration du silence et l'idée répandue à tort que le banquier ne peut qu'être honnête et sérieux.



La FNACAB Fédération Nationale des Associations Contre les Abus Bancaires a deux objectifs :

Assister ses adhérents à l'occasion des difficultés rencontrées dans leurs rapports avec les banques, de sorte qu'ils ne soient plus seuls face à un banquier.

Unir les usagers (professionnels et particuliers) conscients qu'une action de lobbying obligera les pouvoirs publics à réaliser que le système actuel est néfaste à tous les acteurs économiques et qu'il faut donc le changer.

Depuis sa création l'association a fait preuve d'efficacité :

- ◆ 80 % des adhérents ayant un problème obtiennent satisfaction.
- ◆ 13 000 000 d'€ d'effacement de dettes, de dommages et intérêts ou d'extourne de frais ont été obtenus.

L'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles, des cotisations, des adhérents et des dons. Pas de frais inutiles.

REJOIGNEZ NOS BENEVOLES

Prenez contact au 04.97.21.94.48

NOTRE ACTION VOUS INTERESSE, retournez le coupon ci-dessous :

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
Tél :
Email :@.....

Je souhaite :

- Faire un don
- Adhérer.....
- Aider sans adhérer, ni don
- Recevoir vos infos, régulièrement gratuitement.....
- Devenir ami sur Facebook

A retourner au siège national :

La FNACAB, le Chorus Bât A, 2203
Ch de Saint Claude, 06600
ANTIBES.

Email : contact@fnacab.org
Site Internet : www.fnacab.org

Tél : 04.97.21.94.48